



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Logirem et la Carsat Sud-Est s'engagent pour le maintien à domicile des séniors !

Engagés depuis plusieurs années dans une stratégie globale de prise en compte du vieillissement des locataires, plus particulièrement par la mise en œuvre de travaux et d'actions de partenariat favorisant le maintien à domicile de ce public, Logirem et la Carsat Sud-Est s'engagent dans un nouveau partenariat visant l'adaptation de 50 logements.

Marseille, le 27 avril 2021

Logirem et la Carsat-Sud-Est renouvellent le partenariat qui les unit depuis près de 15 ans. Forts de cette expérience réussie depuis 2007, ils entendent aller plus loin à travers la signature le 26 mars 2021 d'une nouvelle convention.

Cette dernière porte sur la réalisation de travaux d'adaptation d'au minimum 50 logements occupés par des retraités de 55 ans et plus, avec un soutien financier de la Carsat Sud-Est de 175000 euros. Ce partenariat a pour objectif l'adaptation de logements aux besoins de personnes âgées, majoritairement sur les résidences Logirem d'Ajaccio (Corse) afin de prévenir la perte d'autonomie (prévention des chutes et sécurité du logement) et ainsi favoriser le maintien à domicile.

Au-delà de la rénovation des logements, le partenariat entre la Carsat Sud-Est et le bailleur social Logirem vise à promouvoir le bien vieillir des résidents âgés en optimisant le recours aux dispositifs proposés par la Carsat Sud-Est, dans le but de lutter contre l'isolement des personnes âgées, contribuer au bien vivre ensemble et favoriser le développement de solutions d'habitat adaptées aux besoins liés au vieillissement.

Le maintien à domicile le plus longtemps possible des locataires âgés, un objectif partagé

Ce projet vise à accompagner les locataires du parc social existant de Logirem, par des travaux d'adaptation de logements d'une part, mais aussi par la promotion de l'offre globale de la Carsat du Sud-Est. L'objectif partagé étant le maintien à domicile le plus longtemps possible des locataires âgés, dans des conditions de confort et de sécurité optimum.

Le partenariat avec la Carsat Sud-Est est une force dans la prise en compte du vieillissement des locataires.



Logirem, bailleur social engagé dans le développement d'une offre de logement pour tous

Ce partenariat s'inscrit plus largement dans la stratégie globale menée depuis de nombreuses années par Logirem en faveur du développement d'une offre de logements pour tous et plus particulièrement par la prise en compte du vieillissement. Ainsi Logirem s'attache à :

- développer une offre adaptée au vieillissement de ses locataires, en étant plus proche des besoins de chaque territoire.
- intégrer de manière globale la problématique du vieillissement (technique, partenariat, accompagnement) en amont de chaque réhabilitation. Les Canourgues à Salon de Provence et les Comtes à Port de Bouc sont notamment des sites pilotes.
- poursuivre la recherche de partenariat et de financement qui permettent d'aller encore plus loin. L'extension du partenariat existant avec la Carsat Sud-Est en est la parfaite illustration.

Une politique tournée vers l'avenir qui répond aux enjeux de société du vieillissement de la population.

Le vieillissement de la population française se poursuit. Au 1er janvier 2016, la France compte 66,6 millions d'habitants. Avec l'allongement de la durée de vie et l'avancée en âge des générations du baby-boom. Les habitants âgés d'au moins 60 ans représentent 22.5 % de la population, soit une progression de 3,7 points en vingt ans. La hausse est de 2,8 points sur la même période pour les habitants âgés de 75 ans ou plus, qui représentent près d'un habitant sur dix au 1er janvier 2016.

Un vieillissement encore plus marqué dans le parc social avec 30.4% des titulaires de baux qui ont plus de 60 ans. Cette proportion devrait encore progresser en raison de 2 effets :

- les 50-59 ans (20% des TB du parc social) devraient majoritairement rester dans le parc social
- d'autres ménages de 60 ans et plus devraient y accéder, pour des raisons économiques et de proximité des transports et services.

Le vieillissement dans le parc Logirem

En 2021, 38% des titulaires de bail ont 60 ans et + (31% en 2012) dont 13 % 75 ans et + (10 % en 2012). Une grande part de personnes âgées vivent seules : 42 % des 60 ans et + sont isolées. 77 % des logements sous-occupés le sont par des 60 ans et + (67 % 2012).

Si le vieillissement de la population présente un **enjeu sociétal majeur**, cela est également vrai pour Logirem. En effet, si le bailleur social s'inscrit dans une **approche territoriale et partenariale** (collectivités, médico-social, social, proximité et soins), il **place le locataire au centre** de ses démarches et s'appuie sur les seniors comme personnes ressources. Il cherche à développer des **réponses adaptées quantitativement et qualitativement** aux besoins, favoriser l'accès des locataires âgés aux services contribuant au **maintien à domicile**.

La stratégie vieillissement de Logirem

Dès 2007, Logirem s'engage dans une politique volontariste de prise en compte du vieillissement. L'entreprise écrit sa stratégie et crée un poste de référent pour mettre en œuvre les axes de travail définis. Cette dernière s'articule autour de 3 axes principaux :

- le développement d'une offre nouvelle pour les personnes âgées dans le neuf et le parc existant,
- l'ancrage territorial et le partenariat,
- la diffusion d'une culture « vieillissement » au sein de l'entreprise.

Au-delà de l'adaptation du logement, il s'agit d'œuvrer en matière de services et d'accompagnement des locataires âgés et/ou handicapés. C'est travailler sur le repérage des fragilités et le lien social. Favoriser le maintien à domicile, améliorer les conditions d'habitat, le lien social revient à mener une réflexion sur la qualité de service rendu. Ces actions sont menées avec la Carsat Sud-Est et l'ensemble des acteurs locaux et institutionnels présents sur les territoires. Une réelle articulation avec les politiques locales est mise en place.

Répondre aux demandes des locataires âgés

Logirem et la Carsat Sud-Est répondent aux demandes des locataires qui formulent leur besoin de maintien à domicile par des travaux d'adaptations de leur logement. Chaque année, entre 80 et 100 locataires bénéficient d'une adaptation principalement de leur salle de bain selon des critères d'éligibilités (typologie, âge). Près de 1 000 logements ont été adaptés au vieillissement dans le parc Logirem avec l'aide de la Carsat Sud-Est depuis le début de ce partenariat. En 2021, cela représente un budget dédié de 380 000€.

Anticiper les demandes à l'occasion des programmes de réhabilitation :

- A chaque programmation de travaux, est étudiée la question de l'amélioration de l'accessibilité de la résidence.
- Une enquête de besoins est réalisée avant chaque réhabilitation auprès des locataires T1/ T2/ T3, 60 ans et plus. Elle est accompagnée d'une permanence spécifique personnes âgées, d'un logement témoin afin d'expliquer et recueillir les particularités. Par exemple, pour la réhabilitation de la résidence Logirem Les Canourgues à Salon de Provence, cela a permis d'améliorer la communication auprès de ce public spécifique et de renforcer les attentes de Logirem à l'égard des entreprises intervenant au domicile des personnes âgées concernées.



© Logirem
Résidence Finosello (Ajaccio)



© Logirem
Résidence Les Canourgues
(Salon de Provence)
Adaptation de salles de bains
à la prévention des chutes

À propos de Logirem

Transformer le quotidien, bâtir aujourd'hui les solutions de l'habitat social de demain dans un objectif de mixité, d'accessibilité à tous, y compris les plus fragiles de nos concitoyens, pour un habitat durable, telle est l'ambition de Logirem. Sa mission pose ainsi l'intérêt général des habitants et des territoires au cœur de son action.

Bailleur social engagé et innovant, à l'écoute des collectivités, Logirem agit en toute proximité au service de la satisfaction client et de la qualité de vie. Avec sa Fondation d'entreprise, Logirem s'engage en faveur de la culture et de la cohésion sociale.

Logirem, entreprise sociale pour l'habitat, filiale des Caisses d'Épargne (Groupe BPCE), membre du Groupe Habitat en Région et d'HER Sud Est, gère 22 000 logements et 1 200 équivalents logements en foyers dans les régions PACA et Corse.

Contact Presse :

Contact : Florence REBOUL

florence.reboul@logirem.fr

tél. : 04 91 28 01 56- portable : 06 11 91 32 91